



TPM Conducteur d'équipements industriels

Prérequis :

Aucun



Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement

Durée : 392heures

(Peut varier en fonction du besoin ou d'un positionnement)

Public : Tout public

Modalité : Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Evaluation des acquis:

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

TPM 0045
(Sous réserve de validation)
Certificat de réalisation

Niveau : 3

Validation :

- Evaluation en situation professionnelle réelle
- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- Avis de l'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...)

Moyens et Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences
Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage digitale
Mise en situation professionnelle

Référence AFPI : MAI-07-009
CODE ROME : H2603 H2604
RNCP : 41689

OBJECTIFS

Le conducteur d'équipements industriels exerce son activité sur un système de production, un ilot, une ligne ou cellule de production, une mini usine constituée d'un ou plusieurs équipement(s) mécanisé(s), automatisé(s) ou robotisé(s). A partir d'un tableau de commande, pupitre, clavier, ou écran tactile au pied de l'équipement ou à partir d'une salle de contrôle, il assure le bon fonctionnement du système de production dans le respect des objectifs de productivité (cadences, flux...) et des procédures Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE).

COMPETENCES VISEES

Bloc de compétences : La préparation de production

- Approvisionner et préparer les éléments et équipements de production
- Démarrer / arrêter un équipement de production
- Réaliser la maintenance de 1^{er} niveau du poste de travail

Bloc de compétences : Le suivi et la surveillance de production

- Conduire un équipement de production
- Contrôler la qualité de sa production
- Rendre compte de son activité

Bloc de compétences : Les changements de production et les interventions

- Régler un équipement ou réguler un process
- Conduire un équipement en mode de marche manuelle
- Intervenir suite à un dysfonctionnement de production
- Contribuer à l'amélioration du poste de travail

PROGRAMME DE FORMATION

- ↳ Méthode de résolution de problème
- ↳ Communication Professionnelle
- ↳ Gestion de la maintenance
- ↳ Méthodologie d'intervention
- ↳ La QHSE liée à la production
- ↳ Moyens de mesure, tolérance, calibrage, étalonnage, carte de contrôle
- ↳ Sécurité au poste de travail
- ↳ Sensibilisation à l'amélioration continue
- ↳ Analyse fonctionnelle et matérielle d'une installation
- ↳ Calculs professionnels et notions élémentaires de physique/chimie
- ↳ Exploitation des systèmes fluides
- ↳ Mécanique et lubrification
- ↳ Pneumatique
- ↳ Hydraulique
- ↳ Automatismes capteurs et régulation
- ↳ Electrotechnique
- ↳ Habilitation électrique H0B0
- ↳ Accompagnement à la certification et au développement du rapport

DEBOUCHES

Conducteur de ligne
Conducteur d'installations
Opérateur de production
Conducteur de machines

PASSERELLES